

# ÉLOGES FUNÈBRES



## IN MEMORIAM



### Éloges funèbres des membres décédés en 2016-2017



### Éloge de Monsieur Serge Bonnet prononcé par Monsieur François Guillaume le 21 octobre 2016

Chers collègues,

Lorsqu'on rappelle le passé d'un ami disparu, fut-il très proche, aux fins de lui rendre un hommage public, on est saisi par la crainte de ne pas livrer à qui vous écoute la quintessence de sa personnalité et toute la rigueur de sa pensée, de ne pas mettre suffisamment en évidence dans le récit de son parcours ce qu'il considérait essentiel, de ne pas interpréter assez clairement le message qu'il a délivré dans tous les actes de son existence. Je suis dans cet état d'esprit. Mais au moins, avec le Père Bonnet, nous avons une certitude; nous connaissons le fil conducteur de sa vie: une foi profonde née dans une chapelle en ruine de la forêt de l'Argonne.

Issu d'une famille modeste de Sainte-Menehould, le jeune Serge Bonnet, volontiers indiscipliné, n'avait pas le goût des études. Déjà dès son plus jeune âge, aussi indépendant qu'il était intellectuellement curieux, il choisit de se cultiver, en autodidacte, par la lecture, avec une préférence pour les historiens engagés, Barrès, Bainville, qui ont nourri dès lors son patriotisme et une méfiance de l'Allemagne qui ne s'est jamais démentie. Durant la guerre 40-45, il fait un court passage à la Sorbonne et à la faculté de droit de Paris, sans grande motivation, avant de revenir à Sainte-Menehould pour aider sa mère devenue veuve, en publiant quelques articles dans la presse locale.

Mais la maladie le frappe une première fois. Il lui faut soigner une tuberculose. Par la suite, il sera atteint d'un cancer et, à la fin de sa vie, par la terrible maladie d'Alzheimer au point de dire : « C'est le pire qui puisse m'arriver. Je péris par l'esprit ».

Sa vocation religieuse confirmée, il choisit l'Ordre des Frères Prêcheurs qui convient mieux à son désir d'indépendance et à sa liberté de ton et d'esprit. Dès son entrée dans l'Ordre en 1949, il renoue avec les études au couvent du Saulchoir dans la région parisienne, qui formait tous les dominicains de France, et durant 7 ans, il suit des cours de philosophie et de théologie. A la fin de ce parcours universitaire, le couvent des Dominicains de Nancy l'accueille en 1957 – il occupera la cellule du Père Lacordaire – et l'envoie prêcher en paroisse dans le pays minier lorrain à Villerupt (54) et Boulogny (55). Simultanément, il entre au CNRS en tant que chercheur en 1961 dans le groupe Sociologie des religions et sera nommé successivement maître de recherche en 1971 puis directeur de recherche en 1977. Le Père Bonnet emprunte ainsi deux routes parallèles qui se nourrissent l'une de l'autre : le prêtre éclaire le sociologue sur le pourquoi des comportements sociaux que celui-ci aurait tendance à classer selon les seuls critères statistiques. Les ouvrages du Père Bonnet ont le mérite de rassembler ces deux apports, scientifique et humain. En découle sa thèse du 3<sup>ème</sup> cycle soutenue en 1963 et consacrée aux « Ouvriers migrants des usines sidérurgiques de l'agglomération de Longwy », ces Italiens, ces Polonais venus en Lorraine avec leur bagage culturel et culturel fondé sur leur croyance religieuse reçue pour seul héritage, et qui entendaient le conserver. Ce premier essai alimentera dix ans plus tard sa magistrale thèse d'État sous la direction de Raymond Aron avec pour titre « Sociologie politique et religieuse de Lorraine ».

A l'analyse rigoureuse des faits et causes qui ont conduit au déclin de la sidérurgie lorraine, il veut donner de la chair. Ce sera fait dans « La ligne rouge des hauts fourneaux », livre consacré aux grandes grèves du bassin de Briey en 1905, et dans les quatre tomes de « L'homme de fer » présentés sous une forme inattendue. Plutôt que de tout rédiger lui-même, le Père Bonnet met en scène les acteurs du terrain et leur donne la parole, dans un parallèle qui oppose les tracts, les journaux et revendications des syndicats aux déclarations, communiqués et articles de presse du patronat avant que les conflits ne s'enveniment à l'entrée des usines ou dans la rue. Mais Serge Bonnet ne peut se contenter d'être un observateur de ces déchirements qui en préparent un autre, gravissime et qu'il pressent déjà : la fermeture des mines de fer et l'extinction des hauts fourneaux. Un drame pour cette population ouvrière dont il se sent solidaire et dont il admire les vertus de courage au travail et de dignité dans l'épreuve. A leur contact, le prêtre trouve toute sa place en relais du sociologue pour accomplir

sa mission, donner la priorité aux pauvres de l'Évangile : l'enfant, le malade, le vieillard et l'étranger. Et, pour en justifier l'ardente obligation, il publie « Les prières secrètes des Français d'aujourd'hui » tirées de 400 000 ex-voto relevés à Domrémy, Lourdes, Notre-Dame d'Avioth, moqués pour leur naïveté par les nouveaux clercs en quête d'une pastorale épurée des pratiques anciennes, qui écarterait du chemin de Dieu les fidèles traditionnels, routiniers, ou simplement festifs, pour ne viser qu'une élite. Le Père dominicain condamne cette manœuvre dans un autre ouvrage « Défense du catholicisme populaire » ; puis dans « A Hue et A Dia », il se déchaîne avec virulence contre cet élitisme en marche, dénonçant « un stalinisme clérical », ce qui fait scandale et l'oblige à quitter le couvent de Nancy pour se réfugier dans son presbytère de Morley. Sa vision pastorale étant claire, il prend le contre-pied des « modernes » sans figurer, loin de là, parmi les conservateurs, en saisissant toute occasion de baptiser, marier, enterrer partout où on l'appelle. Et, en soutien de ces humbles qui, selon l'Écriture, verront Dieu, il publie « Le frère aux vaches », histoire d'un moine convers en charge de l'étable de son couvent « qui aimait Dieu et les vaches », mariant avec bonheur, bon sens et naturel son devoir spirituel et ses tâches terrestres.

Le Père Bonnet se tint toujours à l'écart de la vie politique, sauf pour s'agacer dans son « Manuel de déniement politique et social » des faiblesses des élus et de la crédulité du peuple... jusqu'à ce qu'il accepte de participer à mon challenge ministériel au sein de mon cabinet, avec pour belle mission de créer et entretenir le lien et la solidarité entre les fortes personnalités de mon équipe de conseillers. Ouvert à tous, des plus titrés aux plus modestes, il excella dans ce rôle de DRH des âmes.

Passée cette étape au ministère de l'Agriculture, il s'intéresse à la vie et à l'animation d'une circonscription rurale : le Lunévillois, me proposant la création d'un village du livre qui sera implanté avec succès à Fontenoy-la-Joute et dont il a conservé longtemps la fierté et le souvenir malgré les graves atteintes de sa maladie. Valide, on le voyait, imposante silhouette dans la langue robe blanche des Dominicains, parcourir les rues, et dialoguer avec les bouquinistes, prélever avec précaution d'une étagère un livre qui suscitait sa curiosité, en lustrer de sa grande main la couverture, l'ouvrir avec respect et dire en forme de justification : « Tout auteur laisse un peu de sa chair dans son ouvrage ». Ce fut ses dernières joies. Vint alors le temps où il ne comprenait plus le langage des hommes. Son esprit était ailleurs, en marche vers l'éternité.

## Éloge de Monsieur François Heller prononcé par Monsieur François Le Tacon le 4 novembre 2016

François Heller, qui nous a quitté le 4 septembre 2016, est né le 15 février 1933 à Nancy dans une famille d'industriel de la sidérurgie. Après avoir passé une partie de sa jeunesse à Jœuf dans le Pays-Haut, il entre comme journaliste au Républicain Lorrain où il fera toute sa carrière professionnelle. D'abord affecté à l'agence de Jœuf, il rejoint ensuite Longwy, puis Jarny et enfin Briey, où il devient chef d'édition. Selon un proche ami, il avait le souci extrême de la précision et de la vérité, aussi bien dans ses articles que dans ses livres d'histoire.

François Heller se passionnait en effet pour l'histoire du Pays-Haut et plus particulièrement pour celle de Briey. En 1974, en collaboration avec le docteur Pierre Mangin, il crée le Cercle d'histoire de Briey. Il adhère aussi à l'Association des Amis du vieux Longwy et du Pays-Haut, à l'Association de la mémoire locale à Homécourt et au Cercle pour la promotion de l'histoire de Jœuf.

Auditeur à l'Université de Nancy, il travaille avec Michel Parisse et Roger Billoret et devient correspondant des Antiquités historiques de Lorraine.

Dans le cadre de son activité professionnelle, François Heller a publié une série d'articles sur l'histoire de Briey dont *La fin d'un monde* qui retrace le douloureux effondrement de l'industrie sidérurgique en Lorraine.

En juin 1995, François Heller publie aux Éditions Serpenoise un livre intitulé *Briey, Deux mille ans d'histoire Châtellenie, Prévôté, Bailliage, Arrondissement*. Un second ouvrage, toujours aux Éditions Serpenoise, intitulé *Briey d'hier et d'aujourd'hui* complétera en 1999 le premier.

François Heller a été élu associé-correspondant de notre compagnie le 3 décembre 1999. Il y a présenté une communication le 21 février 2003, intitulée *François-Clément Maillot, un illustre inconnu*. Il y retrace la vie d'un enfant de Briey, né le 13 février 1804 et qui deviendra chirurgien militaire. François-Clément Maillot s'est illustré pendant la conquête de l'Algérie en préconisant, en opposition à ses confrères, un traitement contre le paludisme à base de quinine et à des doses jusque-là inconnues, ce qui a permis de sauver la vie de nombreux soldats et ultérieurement à un nombre incalculable de personnes.

François Heller a été pendant toute son existence au cœur de la vie publique, économique, sociale et culturelle du Pays-Haut, une terre de labeur, d'accueil et de drames. Il a accompagné cette vie et cette histoire par sa plume, sa lucidité, son attachement, sa rigueur et sa passion.

## **Éloge de Monsieur Jacques Jung prononcé par Monsieur Pierre Labrude le 2 décembre 2016**

Comme nos confrères Jeanne-Marie Demarolle, Jean Lanher, Bernard Noël et Gilbert Rose, que j'associe à cet hommage, et sans oublier Messieurs Collin, Percebois et Roth, j'ai eu, à de nombreuses reprises, l'occasion de rencontrer et de côtoyer le président Jacques Jung à l'Académie nationale de Metz qu'il a présidée de 1992 à 1995.

Jacques Jung était le petit-fils de Nicolas Jung, qui fut maire de Metz et président du conseil général de la Moselle au début de la décennie 1920-1930. Il a mené, pendant quarante-sept années, de 1943 à 1990, une brillante carrière technico-administrative dont les facettes sont multiples. Ingénieur agronome, ingénieur frigoriste et ingénieur du Génie rural, il a d'abord exercé pendant de nombreuses années dans le cadre de cette administration, devenue ultérieurement « Génie rural, Eaux et Forêts », au sein de laquelle il a atteint le grade d'ingénieur général de 1<sup>ère</sup> classe et où il a été le directeur départemental de l'Agriculture du département de la Moselle. Mais Jacques Jung a aussi été le directeur de l'OREAM Lorraine, le délégué régional à l'Environnement, le directeur de l'Établissement public foncier de la métropole lorraine, inspecteur général de l'Environnement, et, de 1982 à 1987, le directeur général des services du département. Jacques Jung était très attaché à la Lorraine et à son développement.

A ces activités se sont ajoutées nombre d'autres fonctions au sein de diverses structures et institutions. Il a assuré d'importantes charges d'enseignement, des missions d'inspection générale et des missions à l'étranger, ainsi que des fonctions électives. Jacques Jung est également l'auteur d'un grand nombre de publications scientifiques et techniques et le rédacteur d'un ouvrage sur l'aménagement de l'espace rural.

Ces importantes, nombreuses et prestigieuses activités lui ont valu de recevoir la Légion d'honneur et l'Ordre national du Mérite, le Mérite agricole et les Palmes académiques.

C'est pendant sa présidence de l'Académie nationale de Metz, qu'il a été élu correspondant national de notre compagnie le 1<sup>er</sup> octobre 1993. Le rapporteur était notre confrère Hubert Collin, et les membres de la commission, les professeurs Percebois et Cabourdin. Jacques Jung s'est réjoui de cette élection en soulignant l'importance des liens qui doivent exister entre nos deux académies. Dans cette perspective, il a assisté à plusieurs de nos manifestations au cours de son mandat présidentiel.

Permettez-moi, chers confrères, de terminer cet hommage en indiquant que notre confrère Yves Gry a été pendant plusieurs années un proche collaborateur du président Jung, et que sa thèse de droit public a été couronnée par l'Académie nationale de Metz.



## Éloge de Monsieur Louis Châtellier prononcé par Madame Françoise Boquillon le 16 décembre 2016

Louis Châtellier a été élu membre associé de l'Académie de Stanislas le 15 janvier 1988 sur la recommandation d'une commission présidée par le professeur René Taveneaux, auquel il avait succédé en 1981 à l'Université de Nancy 2 comme professeur d'histoire moderne. Il est devenu membre titulaire le 7 mai 2004 et secrétaire annuel pour l'année académique 2007-2008.

Louis Châtellier est un éminent historien, spécialiste des questions religieuses en Europe aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et plus particulièrement de l'histoire de la Réforme catholique et des relations entre religion et sciences.

Louis Châtellier est né le 3 mars 1935 à Pont-de-l'Arche dans l'Eure et décédé le 28 juillet 2016 à Luxembourg. Il a effectué ses études secondaires à Rouen, puis ses études universitaires à la Sorbonne en droit, sciences politiques et histoire. Il devient professeur agrégé d'histoire en 1963 et est nommé au Lycée Fustel de Coulanges à Strasbourg. En 1966, il devient assistant de recherche au CNRS et soutient à l'Université de Strasbourg sa thèse intitulée *Tradition chrétienne et renouveau catholique dans l'ancien diocèse de Strasbourg, 1650-1770*. Cette thèse a été publiée aux Éditions Ophrys en 1988. Le diocèse de Strasbourg présentait en effet des caractères particuliers nés de la fusion de deux influences, celle de la Compagnie de Jésus et celle du monde germanique. La Contre-Réforme, dont le concile de Trente avait fixé le programme, ne pouvait pas y être mise en œuvre comme dans les autres provinces. Louis XIV, après avoir acquis l'Alsace en 1648, devait en outre transformer les institutions catholiques alsaciennes en tenant compte des fortes communautés protestantes.

Louis Châtellier est nommé professeur des universités à Lyon (1980-1981) et à Nancy (1981-2003). Tout comme il était devenu alsacien, il devint lorrain et consacra d'importants travaux à la Lorraine. En 1994, il est élu membre senior à l'Institut Universitaire de France. En 1998, il devient directeur d'études à l'École pratique des hautes études. Commandeur des Palmes Académiques, il est membre de l'Accademia di S. Carlo Borromeo de Milan. Louis Châtellier

a publié un nombre considérable d'articles et organisé de multiples colloques en France et à l'étranger. Il a en outre publié neuf livres dont :

- *L'Europe des dévots*, Paris, Flammarion, 1988, 315 p., traduit en italien.
- *La religion des pauvres, Les sources du christianisme moderne XVI<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles, Les missions rurales en Europe et la formation du catholicisme moderne*, Paris, Aubier 1993, 351p., traduit en anglais par les presses de l'Université de Cambridge.
- *Le Catholicisme en France 1500-1650*, tome 1 : *le XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, SEDES, 1995, 188 p., et tome 2 : *le XVII<sup>e</sup> siècle 1600-1650*, Paris, SEDES, 1995, 311p.
- *Les espaces infinis et le silence de Dieu, Science et religion, XVI<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Aubier-Flammarion 2003, 267 p.
- *Christianity and the Rise of Science, 1660-1815 in The Cambridge History of Christianity, volume 7 Enlightenment, Reawakening and Revolution 1660 - 1815, edited by Stewart J. Brown and Timothy Tackett*, 2006.

Louis Châtellier a fait bénéficier l'Académie de Stanislas de ses connaissances et de son talent par plusieurs communications :

- 18 juin 1989 : De l'Alsace à la Lorraine au temps de la réforme catholique, l'exemple de François Blouet de Camilly, évêque de Toul de 1704 à 1721.
- 16 juin 2000 : Une grande Lorraine : Madame du Châtelet et la diffusion du newtonisme en France.
- 2001 : L'Académie de Stanislas entre Berlin et Rome : le comte de Tressan et le père de Menoux, dans *Stanislas et son Académie*, colloque du 250<sup>ème</sup> anniversaire (17-19 septembre 2001), éd. Jean-Claude Bonnefont, Nancy 2003, p. 249-254.
- 3 mars 2000 : Du clergé lorrain à l'école centrale des Vosges, le cas de l'abbé Girardin.
- 12 juin 2005 : Lumières et religion en Lorraine à l'époque de Stanislas. Discours de réception.
- 17 octobre 2008 : La Normandie à l'École de la Lorraine au XV<sup>e</sup> siècle. L'exemple des ordres religieux.

Derrière une apparence tranquille et bienveillante, qu'appréciaient beaucoup ses confrères, Louis Châtellier cachait une énergie peu commune au service de son but : faire partager ses connaissances et le résultat de ses travaux. Que son épouse et collaboratrice, ainsi que sa famille, soient assurées de l'affectueuse amitié de l'Académie de Stanislas.

## **Éloge de Monsieur Jean-Louis Greffe prononcé par Monsieur Jean-Louis Rivail le 10 février 2017**

Notre confrère, Jean-Louis Greffe, nous a quittés le 14 janvier dans sa quatre-vingtième année.

Admissible à l'École Normale Supérieure, il obtient en 1962 à Paris, la licence ès Sciences Mathématiques et, l'année suivante, l'Agrégation de Sciences Physiques (option Physique).

Après quelques années d'enseignement en classes de Mathématiques Supérieures puis de Mathématiques Spéciales dans la région parisienne, il rejoint Nancy en 1968 pour occuper un poste de Maître de Conférences en chimie physique à l'École Nationale Supérieure des Industries Chimiques, et entreprend une thèse sous la direction du professeur Barriol soutenue en 1971, intitulée : « Contribution à la théorie statistique des interactions dipolaires en phase liquide ».

Son activité de recherche s'oriente alors vers l'analyse numérique de processus intéressant le Génie des Procédés, comme l'interaction d'une onde électromagnétique avec un solide hétérogène.

En 1980, il est nommé Professeur des Universités.

Tout au long de sa carrière à Nancy, sa formation pluridisciplinaire l'a conduit à être chargé, au sein des écoles de l'INPL et tout particulièrement de l'École des Mines, d'enseignements aux interfaces : Mathématiques appliquées et Analyse numérique. Il a également enseigné l'Epistémologie et l'Histoire des Sciences à l'École des Mines, mais aussi à l'Université Louis Pasteur de Strasbourg ainsi qu'en préparation à l'agrégation de Philosophie à la Faculté des Lettres de l'Université Nancy II.

Cette grande ouverture d'esprit l'a amené à être rapporteur de la Lorraine aux Assises nationales « Universités 2000 » et à être chargé de plusieurs missions de collaboration avec des pays étrangers (Algérie, URSS, Suède, Pologne). Il a également participé, aux côtés de notre confrère Gerhard Heinzmann à l'organisation du Congrès International Henri Poincaré à Nancy en mai 1994 et a dirigé la publication du tome consacré aux Sciences Exactes de l'Encyclopédie Illustrée de la Lorraine, paru en 1996.

Élu associé-correspondant régional de notre Compagnie en octobre 2000, il y a fait deux communications ; l'une intitulée « Doit-on enseigner l'histoire des Sciences ? » le 16 novembre 2001, l'autre « Histoire des codes secrets » le 15 octobre 2004.

Après sa retraite, il est allé habiter Paris et a rejoint les rangs des associés-correspondants nationaux.

Tous ceux qui ont connu Jean-Louis Greffe le considèrent comme un intellectuel ouvert et brillant, d'une grande droiture, fidèle en amitié et d'une grande disponibilité.

L'Académie de Stanislas perd avec lui un confrère de qualité et adresse à son épouse Marie-Odile et à ses quatre fils ses plus sincères condoléances.



## **Éloge de Monsieur Gilles Curien prononcé par Monsieur Alain Petiot le 3 mars 2017**

Monsieur le secrétaire perpétuel, chers confrères,

Notre Compagnie vient de voir disparaître l'un de ses confrères les plus prestigieux. Reçu parmi nous le 14 janvier 2005 en qualité d'associé-correspondant régional, sous le parrainage du regretté professeur Alain Larcen, l'ambassadeur Gilles Curien s'est éteint le 8 février dernier.

Gilles Curien est né à Cornimont le 26 février 1922, fils de Robert Curien, ancien combattant de la guerre de 1914-1918, receveur municipal, et de Berthe Girot, institutrice. Il appartient à une vieille famille vosgienne établie à Cornimont depuis la fin du seizième siècle et à laquelle notre confrère Michel Laxenaire est apparenté. Il effectue ses études secondaires au lycée d'Épinal, de 1933 à 1939 puis, l'internat étant fermé en raison de la guerre, il suit une année de philosophie au collège de Remiremont. Ensuite étudiant à la faculté de droit de Nancy, de 1940 à 1941, il est condisciple et ami de notre confrère Edmond Thiébault.

À Paris dès octobre 1941, Gilles Curien y obtient la licence en droit tout en suivant les cours de l'École libre des Sciences politiques dont il sort major, en 1944, avec une thèse sur les portulans et les routes aériennes orthodromiques. Il entre alors au ministère des Affaires étrangères en 1946, par le dernier concours précédant la création de l'École nationale d'administration. Gilles Curien commence alors une carrière diplomatique le menant du début de la guerre froide à l'éclatement de l'URSS et portant la forte empreinte du général de Gaulle à la mémoire duquel il reste fidèle à jamais.

Attaché au secrétariat international de la conférence de la paix, dont naîtront les Nations unies, Gilles Curien est distingué par Jacques Fouques-Duparc qui,

nommé ambassadeur de France à Rome, l'y appelle comme attaché en 1948. Grâce à la comtesse Wladimir d'Ormesson, épouse de notre ambassadeur au Vatican, il fait la connaissance de Sophie Périer qui devient sa femme. Le père de cette dernière est Philippe Périer, ministre plénipotentiaire, et sa mère, née Poulenc, est la fille de Camille Poulenc, fondateur des laboratoires Rhône-Poulenc.

Après sept années passées à Rome, Gilles Curien est affecté à l'ambassade de France à Bonn, de 1955 à 1959, comme deuxième puis premier conseiller des ambassadeurs André François-Poncet, Louis Joxe et Maurice Couve de Murville. Il est ensuite, de 1959 à 1962, premier secrétaire à Washington, sous l'ambassadeur Hervé Alphand, et l'une de ses tâches consiste, dit-il, à espionner le président John Fitzgerald Kennedy. Rappelé au Quai d'Orsay en 1962, il est sous-directeur du département Europe occidentale jusqu'en 1964. Il est ensuite nommé directeur du cabinet de Gaston Palewski, ministre d'État chargé des questions atomiques et spatiales, puis, de 1967 à 1968, directeur adjoint du cabinet d'Yvon Bourges, secrétaire d'État chargé de la coopération.

En 1968, Maurice Couve de Murville, encore ministre des Affaires étrangères, le fait nommer ambassadeur et Haut représentant de la France à Brazzaville. La remise des lettres de créance par le Président de la République se fait selon un rituel quasiment royal, celui de Louis XIV s'entend ! Le général de Gaulle lui lance en effet : « Bonjour Monsieur, parlez-moi du Congo ! » avant de lui donner congé par la formule : « Au revoir, Monsieur l'ambassadeur ! ». À Brazzaville, la résidence est appelée « la case de Gaulle », en souvenir du séjour du général lorsqu'il fit de cette ville la capitale de la France Libre. Mais, à l'arrivée de Gilles Curien, l'Afrique est en crise et tout particulièrement le Congo, soumis aux intrigues de la Chine, de la Russie et de l'Allemagne de l'Est. Le président Alphonse Massamba-Débat, successeur de l'abbé Fulbert Youlou, fait face à des émeutes et à un complot visant à l'évincer. S'étant vu refuser par Paris le soutien des parachutistes français, il est finalement déchu et remplacé par le capitaine Marien N'Gouabi, ancien sous-officier de l'armée française marié à une Strasbourgeoise. La situation étant stabilisée, Gilles Curien reçoit de Paris les félicitations de « tout le monde », ce qui, par convention, inclut le général de Gaulle. D'abord en fuite, arrêté par le nouveau régime et jugé, l'ancien président est acquitté car il doit la vie à l'ambassadeur Curien qui a fait savoir à son rival qu'il ne pouvait condamner à mort un homme qui avait serré la main du général de Gaulle. Durant son séjour à Brazzaville, Gilles Curien est devenu très populaire auprès des Congolais qui, avant son départ, lui remettent les attributs symboliques de « roi du Congo ».

De retour au Quai, Gilles Curien occupe les fonctions de chef du service des affaires scientifiques, de 1970 à 1974, puis de directeur du personnel et de l'administration générale, jusqu'en 1979. Il est alors à nouveau nommé ambassadeur, mais cette fois-ci, en Suisse, où, selon ses mots, « l'activité n'est pas fracassante ». En guise d'illustration, il se plaît à rappeler le célèbre télégramme, classifié « confidentiel et urgent », expédié par Romain Gary pour annoncer au Gouvernement français, médusé : « Rien ne se passe à Berne, sauf qu'il commence à neiger depuis ce matin ». Mais nous ne doutons pas que dans cette capitale réputée à l'époque pour être l'une des plaques tournantes du renseignement, notre ambassadeur ait adressé de précieuses informations à son département. En outre, parmi les nombreuses célébrités qu'il y a rencontrées, figure notamment le peintre Balthus, résident en Suisse depuis 1977.

Rentré de Berne, Gilles Curien est nommé, de 1982 à 1983, chef de la délégation française à la Conférence pour la coopération et la sécurité en Europe qui se tient à Madrid. Issue des accords d'Helsinki de 1975, celle-ci regroupe alors 28 États participants appartenant au bloc de l'Est et au monde libre. Dans cet exercice de diplomatie multilatérale, l'ambassadeur doit savoir parler à tous, et Gilles Curien constate que le problème constant pour la diplomatie est de concilier le particulier et l'universel et que l'on ne peut arriver à concilier des points de vue opposés que si l'on trouve chez les partenaires des intérêts supérieurs qui les transcendent.

Après deux années passées à Paris en qualité de conseiller diplomatique du Gouvernement, de 1983 à 1985, Gilles Curien est nommé ambassadeur représentant permanent de la France auprès de l'OTAN, à Bruxelles. Depuis 1966, la France a quitté les structures intégrées de l'Alliance mais elle n'en continue pas moins à faire valoir ses vues sur toutes les questions politiques et stratégiques. Pour l'ambassadeur, il s'agit d'avoir des égards pour la position des partenaires tout en affichant la plus grande fermeté pour défendre les siennes. C'est ainsi, par exemple, que la France refuse le survol de son territoire aux avions américains pour aller bombarder Tripoli, en 1986.

À la fin de son séjour à Bruxelles, en 1987, Gilles Curien est élevé à la dignité d'Ambassadeur de France puis, l'année suivante, admis à faire valoir ses droits à la retraite. Il n'en continue pas moins à servir son pays. Il est en effet nommé à nouveau chef de la délégation française à la Conférence pour la coopération et la sécurité en Europe qui se tient maintenant à Vienne, de 1987 à 1989. On y négocie alors un important traité de réduction des armements conventionnels entre les États membres du Pacte de Varsovie et les alliés de l'OTAN. Cette période est encore marquée par une nouvelle querelle gréco-turque et, surtout, par la *perestroïka* en Russie. Américains et Britanniques l'exploitent activement

en faveur des droits de l'homme, et Gilles Curien observe que l'Allemagne de l'Est est inquiète, la Pologne mi-figue mi-raisin et la Hongrie ironique. On connaît la suite, avec la chute du mur de Berlin qui annonce la fin prochaine de l'URSS. En 1990, il reçoit encore deux missions, l'une comme expert des Nations unies sur les armes nucléaires, à Genève, l'autre aux États-Unis où il prononce trente-trois conférences sur la sécurité européenne.

Au cours de quarante-quatre années de carrière diplomatique, Gilles Curien a servi la France sous six présidents de la République et dix-huit ministres des Affaires étrangères. Fortement marqué par la pensée du général de Gaulle, il a toujours eu une haute idée de son métier, disant notamment : « Pour faire une grande diplomatie, il faut voir les choses de haut ». Il a ainsi su combiner action et réflexion, comme en témoignent les titres de ses livres :

- *La morale en politique* (Plon, 1962)
- *Préliminaires à l'unité des esprits* (1991)
- *Indispensable vertu de force* (Cerf, 1993)
- *Diplomates et prophètes* (Cerf 1997)
- *Aujourd'hui, la fin des temps* (Cerf, 2000)

Ayant rejoint notre Compagnie, il nous en a livré la substance lors de quatre brillantes communications, en ces murs et hors les murs :

- « La diplomatie française au XVIII<sup>e</sup> siècle » (24 mars 2006)
- « Pratiques et méthodes diplomatiques » (23 mai 2008)
- « De la querelle des universaux à la globalisation » (2 octobre 2009)
- « La morale en politique » (1<sup>er</sup> avril 2011).

Seuls son grand âge et son impossibilité définitive de se rendre à Nancy l'ont empêché de continuer à nous faire partager, comme il savait le faire avec conviction et modestie, les fruits de sa riche expérience et de sa pensée profonde. Mais, dans toutes ses communications, nous avons retrouvé, comme l'a écrit notre secrétaire perpétuel, « toute la distinction et l'élégance des grands diplomates français du passé ».

Gilles Curien était commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur, grand officier de l'ordre national du Mérite et commandeur de l'ordre du Mérite agricole.

Pour conclure, je dirai que Gilles Curien a été un homme de devoir, un homme de fidélité et un homme de foi.

Homme de devoir, il l'a été dans l'exercice de son métier de diplomate, fait de disponibilité, de sens de l'État et de discipline intellectuelle. Homme

de devoir, il l'a été dans sa vie familiale, envers ses enfants et ses deux épouses dont il a accompagné la maladie avec patience et dévouement.

Fidèle, il l'a été au général de Gaulle, à sa pensée et à sa vision de la France. Fidèle, il l'a été à sa petite patrie vosgienne, Cornimont, où il s'est retiré et a rédigé ses derniers ouvrages. Il s'y recueillait sur la tombe de ses épouses. Il aimait enfin méditer sur les hauts de Cornimont, là où son frère Hubert, alors, âgé de dix-neuf ans, avait rejoint le maquis de la Piquante Pierre.

Gilles Curien était aussi un homme de foi – une foi discrète mais profonde – qui pensait qu'on ne pouvait agir sur le monde et sur les hommes qu'en ayant une vision de la transcendance. Il croyait aux vertus de la morale et pensait qu'elles pouvaient s'appliquer en politique. À cet égard, il n'était ni de « ceux qui préfèrent se bercer d'illusions sur la toute-puissance de l'homme », ni de « ceux qui refusent de croire au rôle unique qu'ils peuvent jouer dans la création ». Mais il était de ceux qui se prennent de passion pour leur siècle et veulent l'assumer. C'est ainsi qu'il écrivait, dans *La morale en politique* : « L'une des vertus de la prière est qu'en sondant ce qui nous manque, elle trouve ce dont nous disposons ».



## Éloge de Monsieur Bertrand Schwartz prononcé par Monsieur Robert Mainard le 24 mars 2017

Bertrand Schwartz a été accueilli dans notre Académie le 20 octobre 1961. Dans un courrier adressé au Président de l'époque, il affirmait considérer avec intérêt et admiration les buts élevés de notre compagnie et combien il serait honoré de participer à ses travaux. Toutefois, il faisait aussi état de ses scrupules compte tenu de l'impossibilité d'assurer une certaine assiduité, déployant une activité professionnelle nécessitant de fréquents déplacements tant en France qu'à l'étranger.

Le rapport sur sa candidature fut l'œuvre de M. André Grandpierre, qui se faisant l'interprète de la commission d'examen comprenant le général Dumontier et le doyen Lucien, rédigea un rapport très élogieux qui convainquit le Docteur René Moreaux, alors Président de l'Académie de Stanislas, et ses confrères d'accueillir, sans réserve, Monsieur Bertrand Schwartz parmi eux.

Monsieur Bertrand Schwartz, né en 1919, descend d'une vieille famille alsacienne s'étant établie à Paris vers 1800. Son père Auguste Schwartz était chirurgien et membre de l'Académie de chirurgie, sa mère, née Claire Debré,

était la tante de Michel Debré, si bien que Bertrand Schwartz était le cousin germain du premier ministre du général de Gaulle. Il était le frère de Laurent Schwartz, médaille Field 1950, et de Daniel Schwartz, statisticien médical renommé.

Après de brillantes études secondaires dans les plus grands lycées parisiens, Bertrand Schwartz entre en 1939 à l'École polytechnique. Mais la guerre survient et il sera incorporé dès le début de celle-ci comme sous-lieutenant. Il combattrait et sera présent à Dunkerque en 1940. Il réussira ensuite à passer en Espagne où il sera interné pendant 6 mois dans des conditions difficiles. En 1943, il rejoindra les forces françaises libres et la division Leclerc, et fera le débarquement en Normandie.

Libéré trop tard de l'armée, il ne pourra intégrer l'École des Mines en 1945 et décidera de faire un stage d'ouvrier mineur de six mois avant de terminer ses études dans cette même école.

En 1948, Bertrand Schwartz est nommé professeur de l'École des Mines de Nancy et soutient une thèse de physique sur les pressions des terrains dans les mines. Il prend la direction de l'École des Mines en 1957 après le Professeur Holmer et la conservera jusqu'en 1966. Il y accomplit une œuvre pédagogique considérable. D'abord sur le fond en consultant les acteurs du monde industriel, il introduit dans les programmes les statistiques, l'informatique mais aussi des cours de méthodologie d'expression orale et corporelle puis, sur la forme, une quasi-suppression des cours magistraux pour les remplacer par des interventions en petits groupes. Le succès est tel que de nombreux observateurs viennent s'informer à l'École des Mines de Nancy.

Parallèlement, en 1960, Bertrand Schwartz est nommé à la tête du Centre Universitaire de Coopération Économique et Sociale (CUCES) et y décrète une mobilisation générale pour l'éducation permanente.

Il y développe aussi bien le perfectionnement continu pour les ingénieurs et cadres que la Promotion Supérieure du Travail. Les cours du soir accueillent de plus en plus d'auditeurs, et le nombre des années d'étude à temps plein augmente. De plus, sous son impulsion, les interventions en entreprises seront développées et des actions collectives de formation seront lancées dans les bassins miniers et des unités capitalisables mises en place.

C'est le 18 juin 1965 que Bertrand Schwartz fera sa communication à notre Académie, communication intitulée : *L'éducation permanente*.

En 1963, l'Institut National pour la Formation des Adultes (INFA) avait été créé à Nancy. Bertrand Schwartz en prend la direction qu'il conservera jusqu'en

1969. Dans ce cadre, il mènera des actions de formations de formateurs, des recherches en sociologie, en psychologie cognitive et en pédagogie sur la formation des adultes. Sous la houlette, le complexe CUCES-INFA sera en quelque sorte un « creuset d'innovations » dans le domaine éducation-formation, et plus de 150 personnes y travailleront.

Remis en question en 1968, Bertrand Schwartz se désengagera de l'INFA.

En 1968, il est nommé conseiller technique au ministère de l'Éducation Nationale, et en 1969, conseiller à l'Éducation permanente dans ce même ministère. Il y dirige le projet « Éducation Permanente » du Conseil de l'Europe et met en œuvre une prospective en matière d'éducation à l'échelle européenne.

Parallèlement, il crée la revue « Éducation Permanente » dans laquelle il défendra, l'un des premiers, le droit à la formation tout au long de la vie.

En 1974, il intègre l'Université Paris-Dauphine où il assure un enseignement en sciences de l'Éducation. Il publie successivement deux ouvrages. Dans le premier, en 1973, intitulé « L'éducation demain », il préconise de développer massivement la formation des adultes et de mettre en œuvre dans tout le système éducatif une pédagogie de la créativité et du développement personnel. Dans le second, paru en 1977, dont le titre affiche « Une autre école », il approfondit son projet global sur l'éducation qu'il fonde sur l'alternance entre différentes situations complémentaires de formation, dans et hors de l'école.

Il devient ensuite, de 1983 à 1985, délégué interministériel à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté. Il est nommé membre du Comité économique et social, organise la mission intitulée « Nouvelles Qualifications » et lance en 1990, l'association « Moderniser sans exclure », titre aussi d'un livre-manifeste publié en 1994. Par cette nouvelle activité, il veut faire reconnaître un droit à l'expérimentation en matière d'organisation sociale et professionnelle et au bénéfice des personnes de faible qualification. L'association fonctionnera de 1990 à 1993, non seulement au plan national mais également dans certaines régions.

Ainsi s'achèvera l'activité publique de Bertrand Schwartz décédé le 30 juillet 2016.

Bertrand Schwartz a été titulaire de nombreuses décorations :

- Croix de guerre 39-45
- Médaille des évadés
- Commandeur des Palmes Académiques

Il a été reçu docteur honoris causa de nombreuses universités étrangères (Genève, Montréal, Bologne, Louvain...).

En 1989, il reçoit le prix international d'éducation Grawemeyer Award. En 2008, le prix de l'Éthique.

Enfin, en 2013, il est promu dans l'ordre de la Légion d'honneur et reçoit la Grand Croix.

Bertrand Schwartz a été une grande figure universitaire et même bien au-delà. S'il n'a pu consacrer plus de temps à notre compagnie, il a néanmoins contribué indirectement peut-être mais indiscutablement à son renom.



**Éloge de Madame Marie-Thérèse Allemand-Gay  
prononcé par Monsieur Michel Vicq  
le 4 mai 2017**

Monsieur le président,  
Monsieur le secrétaire perpétuel,  
Mes chers confrères,

Votre confrère Madame Marie-Thérèse Allemand-Gay nous a quittés le 5 avril 2017. Professeur émérite d'Histoire du Droit, elle était membre-associée de l'Académie de Stanislas depuis le 18 décembre 1998.

Née le 10 mai 1933 à Besançon, elle était agrégée de l'enseignement secondaire et docteur en Histoire du Droit. Maître-assistante en 1976, elle avait été nommée chargée de conférences en 1978, puis intégrée dans le corps de maîtres de conférences en 1985. C'est en 1989 que Madame Allemand-Gay a été nommée en qualité de professeur d'Histoire du Droit et des Institutions.

L'éméritat lui avait été conféré le 1<sup>er</sup> septembre 1998.

Elle était enseignante dans sa spécialité à la Faculté de Droit et Sciences économiques et Gestion de Nancy depuis 1974.

Brillante universitaire, elle était l'auteur de quatre livres de référence. Le premier, fruit de ses premières recherches, parut à Dijon en 1965 sous le titre de *Recherches sur la nature du pouvoir comtal dans le Comté de Bourgogne*. Vingt ans plus tard, elle a signé *Le pouvoir des comptes de Bourgogne au XIII<sup>e</sup> siècle*.

Puis, au terme de dix ans de recherches aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle, elle a publié *Un magistrat lorrain au XVIII<sup>e</sup> siècle : le premier*

*président de Cœurderoy (1783-1800) et son diaire.* Cette étude a été suivie par une seconde, *L'assemblée des notables de 1787 et l'esprit de réforme.* Ces deux ouvrages, parus à dix ans d'intervalle, constituent une description précise et critique du Parlement de Lorraine dans les dernières années de l'Ancien Régime. On y relève un examen détaillé des institutions mais aussi le portrait des hommes qui ont fait et vécu l'histoire de la Lorraine.

Madame Allemand-Gay a été également l'auteur de 34 articles parus entre 1964 et 2009, dont la richesse n'a d'égale que la diversité. Ainsi, elle y traite avec la même érudition aussi bien du droit féodal comtois que de la filiation légitime à la fin de l'Ancien Régime et durant l'époque révolutionnaire, que du droit fiscal lorrain à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme de la navigation fluviale sur la Meurthe et des travaux publics.

C'est au regard de ses travaux et de ses compétences qu'elle fut reçue à l'Académie de Stanislas le 18 décembre 1998 en qualité de membre-correspondant.

Elle y présentera deux communications. L'une, le 21 janvier 2000 sur «La contre-révolution en Lorraine: le président Cœurderoy, membre de la dernière assemblée de notables»; la seconde, le 5 décembre 2003 sur «La réforme judiciaire dans les cahiers de doléances de 1789».

La maladie empêchera peu à peu Madame Gay de participer aux travaux de notre compagnie et la contraindra même à ne plus quitter son domicile, la privant de mener convenablement les recherches indispensables à ses travaux.

À ses yeux, l'Histoire du Droit n'était pas une matière austère. D'ailleurs, elle savait rendre vivante l'Histoire des Institutions de l'Ancien Régime et excellait à conduire ses étudiants dans les arcanes du passé, avec aisance et gourmandise, tant dans la découverte que dans le partage. L'Histoire politique lui était familière: elle évoquait Montaigne, Montesquieu, Rousseau ou Jean Grivel comme des proches. C'était un chemin qui allait bien avec son tempérament.

Professeur apprécié de ses collègues et de ses étudiants, mais aussi chercheur passionné, elle était une excellente pédagogue, sévère avec les dilettantes, mais toujours disponible pour ceux qui souhaitaient approfondir un cours ou marquaient un réel intérêt à la spécialité.

Appliquée et soucieuse des moindres détails, elle prenait le temps de s'imprégner des contextes historiques et politiques.

Elle travaillait encore il y a peu sur les textes de Guillaume de Rogéville, magistrat et juriste lorrain, illustre commentateur de la Coutume de Lorraine, dont elle aurait aimé écrire une biographie complète.

Pour Madame Allemand-Gay, la culture était le fruit d'un héritage et d'une histoire qui formaient un ciment national.

Derrière son élégante discrétion, sa courtoisie souriante et une pudeur qui marquait son style, se cachaient une belle fermeté, jointe à un humour piquant.

Avec l'assurance parfois péremptoire que lui conférait son érudition, elle considérait que personne n'était en droit de faire litière du passé.

Son esprit, sa passion et son souffle étaient ordonnés à la réussite de ses travaux. Et sa curiosité chaleureuse lui permettait de dépasser les barrières sociales.

Le Centre Lorrain d'Histoire du Droit, son laboratoire de recherches de l'Université de Lorraine, lui ont rendu un double hommage en 2001, en lui offrant une sélection de ses articles portant sur la France, la Bourgogne, la Franche-Comté et la Lorraine<sup>[1]</sup> et en lui remettant, ainsi qu'à son mari, le recteur Jean Gay, professeur émérite d'Histoire du Droit, des « Mélanges » dans lesquels trente de leurs collègues leur ont proposé des études sur des sujets qui leur étaient chers<sup>[2]</sup>.

Elle était chevalier des Palmes académiques depuis 1993.

Les obsèques de Madame Marie-Thérèse Allemand-Gay ont eu lieu à Nancy le 11 avril 2017 en présence de ses anciens collègues et amis, dont plusieurs membres de l'Académie de Stanislas.



## Notes

- [1] *Droit, Histoire et Administration. Recueil des textes de Madame Allemand-Gay, Tome 1 : en France, en Bourgogne et en Franche-Comté.* Antoine Astaing, François Lormant (sous la dir. de). Nancy, PUN, collec. « Histoire du Droit », 2011, 446 pages ; *Droit, Histoire et Administration. Recueil des textes de Madame Allemand-Gay, Tome 2 : en Lorraine.* Antoine Astaing, François Lormant (sous la dir. de). Nancy, PUN, collec. « Histoire du Droit », 2011, 592 pages
- [2] *Droit, Administration et Justice. Mélanges en l'honneur des professeurs Marie-Thérèse Allemand-Gay et Jean Gay.* Antoine Astaing, François Lormant (sous la dir. de), Nancy, PUN, collec. « Histoire du Droit », 2011, 672 pages.